

# ETRE EMPLOYEUR



## **Etre employeur ...**

C'est le plus souvent le produit d'une passion -la plongée subaquatique-, la transformation d'une pratique à l'enseignement de celle-ci puis de la responsabilité juridique des autres, sous le lien fameux de la subordination contractuelle...

La France, même si elle tente de s'en guérir, se caractérise par la complexité de ses procédures; le droit du travail n'y échappe pas. Déclarations préalables, obligations, formalisme, représentativité... pluralité des dispositifs et des contrats, spécificités des accords au sein des différentes branches professionnelles, rigorisme quasi outrancier des procédures de fin de contrat, quelles qu'en soient les raisons... le code du travail prévoit, ordonne, encadre, règlemente, sanctionne... Sans doute le plus lourd en équivalent poids-plombs, il présente la caractéristique d'être, de surcroît, le plus jurisprudentiel.

Les raisons de ce constat trouvent leur source dans l'évolution forte des situations professionnelles, comme produit de nos sociétés, qui conduisent les Conseils de prud'homme à interpréter, là une nouvelle technologie, là une nouvelle conduite née de l'internet, là une nouvelle approche du respect de la personne dans ses choix philosophiques et

personnels... Ces conseillers créent du droit au quotidien, dans la limite de leurs prérogatives de magistrat non professionnel et ce droit nouveau entrera peut-être un jour dans le droit positif du Code du travail, pour éclairer la 3669<sup>ème</sup> page qu'il aura ainsi fait naître... c'est notre réalité sociétale d'aujourd'hui.

Au niveau micro des TPE (Très Petites Entreprises) ou PME (Petites ou Moyennes) qui constituent le tissu *employeurs* du mouvement sportif, qu'elles soient associatives (les clubs) ou en lien avec le loisir sportif dit *Marchand* (les SCA), l'employeur Président d'association ou Directeur d'entreprise se trouve au confluent du sens de son action -organiser l'activité- et de la cohérence de l'entreprise -les procédures-... Souvent plus noyé dans cette dernière que dans la première, il doit faire face à ses obligations.

Chacun son rôle... Le nôtre est ainsi de vous aider à y faire face, au travers ce coin des pro, rendez-vous en forme de point d'info, véritable GPS qui, sans être la route elle-même, vous indique le chemin... Prévoyance, complémentaire Santé OPCA, type de contrat, déclarations... cet espace est le votre.

Nous-mêmes faisons appel aux spécialistes de cette discipline qu'on appelle droit social. Nous avons choisi d'être présents et acteurs du CoSMos, principale organisation d'employeurs du secteur. Il est notre représentant dans les négociations professionnelles paritaires, il est aussi notre (votre) guide ; nous nous y référons souvent.

Nous avons également créé un Groupement des Professionnels Fédéraux pour regrouper les acteurs de la branche des loisirs marchands (les SCA) qui ont fait le choix du partenariat fédéral et souhaitent adhérer au CoSMoS par l'intermédiaire de la Ffessm.

Puisse cet espace remplir sa mission : fédérer les pro, les employeurs, quel qu'en soit leur statut, pour répondre au

mieux à leurs préoccupations ; les vôtres.